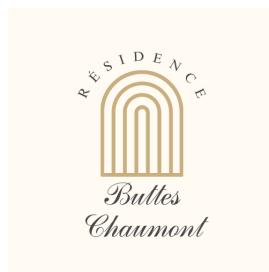


FOYER RESIDENCE DES BUTTES CHAUMONT

86 rue Petit – 75019 PARIS



POUR TOUT NOUVEAU RESIDENT :

- MERCI DE CREER UN COMPTE **CAF.FR** AFIN DE REALISER UNE SIMULATION DE DROIT APL
- De suivre vos APL chaque mois et de les déduire de vos règlements de loyer.
- **LE MONTANT DU LOYER EST DE 498 EUROS ET 80 EUROS DE CHARGES SOIT UN TOTAL PAR MOIS DE 578 EUROS MENSUEL.**

Pièces demandées pour étude de votre dossier :

- Coordonnées du locataire : tel portable et email et le montant de vos salaires mensuels
- Votre RIB
- Une lettre explicative de votre projet de rentrée dans la résidence
- Une copie de votre carte d'identité recto / verso
- Adresse de votre école et coordonnées téléphoniques
- Adresse de votre employeur (apprentissage ou stage) et coordonnées téléphoniques
- Adresse de votre représentant légal (père, mère, tuteur) et coordonnées téléphoniques + lettre manuscrite porteur garant en cas de loyer impayé + téléphone et email garant, avec leurs 3 derniers bulletins de salaire et avis d'impôt sur le revenu ainsi que la photocopie du livret de famille

Après étude et acceptation de votre dossier, nous vous demanderons :

- Un chèque ou virement de 1 130 € correspondant au premier loyer de 578 €, la caution « dépôt de garantie » de 498 € et la caution clé + badge d'accès de 54 €. La caution est remboursable à la fin du bail de location sous réserve de l'état des lieux de sortie.
- Une attestation d'assurance habitation du futur logement de 17 m² avec salle d'eau et WC (sans kitchenette cuisine)

FOYER RESIDENCE DES BUTTES CHAUMONT

86 rue Petit – 75019 PARIS

NB : les 2 cautions sont encaissées et remboursées lors de votre état des lieux (date limite de remboursement 1 mois après l'état des lieux).

Après acceptation de votre dossier, un contrat bail ainsi que le règlement intérieur de la résidence vous seront remis pour signature avant la remise des clefs.

A noter :

- Les règlements des loyers sont à effectuer en début de mois par virement où chèque (ordre du chèque FOYER RESIDENCE BUTTES CHAUMONT ET D'INDIQUER LE MOIS DU LOYER PAYÉ + N° CHAMBRE + NOM ET VOIR APL)
- Drapes et oreillers ne sont pas fournis : Prévoir une couette et un oreiller



Pour toute demande de chambre, merci d'envoyer un email au préalable à Mr BOURDEAU Etienne

(residence.buttes.chaumont@gmail.com)

Aucune réservation ne sera définitive, sans une lettre ou une confirmation téléphonique de notre part.

*LES APL SONT RECUS DIRECTEMENT AU FOYER DE LA RESIDENCE,
MERCI DE VERIFIER MENSUELLEMENT SUR LE SITE CAF.FR LE
MONTANT DE VOS APL AVANT DE LE DEDUIRE DE VOTRE REGLEMENT
POUR LE LOYER ET DE PAYER PAR VIREMENT. (voir RIB CI-DESSOUS)*

*POUR TOUTE DEMANDE DE DOSSIER AUPRES DE LA CAF,
POUR VOTRE INFORMATION LE 1^{ER} MOIS DE LOYER EST DU EN
TOTALITE (exemple date entrée 01/09/2022 → début prise en charge
CAF à partir du 01/10/2022 selon les législations en vigueur)*

FOYER RESIDENCE DES BUTTES CHAUMONT

86 rue Petit – 75019 PARIS

SI VOUS SOUHAITEZ RESILIER VOTRE CONTRAT DE LOCATION DE LA RESIDENCE, VOUS DEVEZ RESPECTER UN PREAVIS ET REDIGER UN COURRIER QUI SERA ENVOYE PAR EMAIL AU COMPTABLE DE LA RESIDENCE (**jcmeunier@ceproc.com**)